

LE FINANCEMENT DE L'ANAH AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le financement de l'ingénierie par l'Anah

Objectifs publics		Outils Anah	Taux	Plafonds
Mieux connaître	Observer - Veiller	Veille et Observation (VOC)	50%	120 k€
	Repérer	Etudes préalables	50%	100 k€
Agir en amont	Prévenir	Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement (POPAC)	50%	100 k€ par an
	Lutter contre la précarité énergétique	Habiter Mieux / copropriété fragile AMO payée par la copropriété	30%	600€ par lot
Définir une stratégie opérationnelle	Diagnostiquer	Etudes pré opérationnelles / expertises	50%	100 k€ + 500 €/lot
Redresser la copropriété	Accompagner (suivi-animation)	OPAH CD / Plan de Sauvegarde	50%	150 k€ + 500 €/lot
	Expertises complémentaires	OPAH CD / Plan de Sauvegarde / POPAC	50%	150 k€ + 500 €/lot
	Aide à la gestion	OPAH CD / Plan de Sauvegarde / POPAC	forfait	150 €/lot/an
	Coordinateur du plan de sauvegarde	Plan de Sauvegarde	50%	15 k€
Evaluer		Etudes évaluations	50%	100 k€

Le financement des travaux par l'Anah

Objectifs	Cadre	Taux	Plafonds	
Travaux en parties communes	Lutter contre la précarité énergétique	Habiter Mieux / copropriété fragile	25%	15000 € /lot
	Redresser une copropriété (tout travaux yc précarité énergétique)	OPAH Copropriété	35% si ID ≤ 0.55 50% si ID > 0.55	150 k€ + 15000 € /lot
		Plan de sauvegarde	50%	Pas de plafonds
Résidentialisation	Avis préalable obligatoire du pôle copropriétés	OPAH copropriété ou Plan de Sauvegarde	Au taux de l'opération	
Travaux en parties privatives	PB	Anah dossiers individuels de droit commun		
	PO	Anah dossiers individuels de droit commun		